

THÈMES À L'HONNEUR EN 2006-2007 : PLEIN AIR, ACTIVITÉ PHYSIQUE, RÉSEAUTAGE, LOISIR EN MILIEU RURAL ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Observatoire québécois du loisir :
Monsieur André Thibault – Madame Dominique LeBlanc

L'Observatoire québécois du loisir veille pour vous. Il a pour mission d'éclairer les acteurs en loisir, les professionnels et les décideurs, en rendant compte des déterminants de leur environnement, et de couvrir les champs des pratiques et des attentes de la population en matière de loisir, de politiques et de programmes des gouvernements et des fédérations, de ressources disponibles, de pratiques professionnelles et organisationnelles significatives.

L'Observatoire québécois du loisir, avec l'aide de ses différents comités de veilleurs, a identifié cinq thèmes sur lesquels il compte se pencher au cours de la prochaine année. Le plein air, l'activité physique, le réseautage, le loisir en milieu rural et la mesure de performance constitueront principalement le plan de vigie pour l'année 2006-2007. Le présent bulletin fait état de la manière dont ces thèmes seront développés au cours de la prochaine année.

A. JUSTIFICATION DES THÈMES D'OBSERVATION PRIORITAIRES

Dans sa mission, l'Observatoire touche les thèmes ou les champs des pratiques et des attentes de la population en matière de loisir, de politiques et de programmes des gouvernements et des fédérations, de ressources disponibles, de pratiques professionnelles et organisationnelles significatives. Toutefois, la conjoncture et les ressources disponibles, de même que les exigences de qualité de l'Observatoire québécois du loisir militent en faveur du choix de thèmes prioritaires.

Après un sondage auprès de ses lecteurs et une consultation du comité de veilleurs et du comité d'orientation de l'OQL, cinq thèmes ont été retenus : le plein air, le loisir en milieu rural, l'activité physique, le réseautage et la mesure de performance.

Ces thèmes prioritaires seront développés dans divers textes qui serviront autant à informer les membres en général, qu'à donner des pistes d'étude aux étudiants, des pistes d'action aux intervenants en loisir et des références solides aux chercheurs et aux consultants. Ces textes, publiés la plus part du temps sous forme de bulletin, présenteront un état de la situation, une analyse de prospective et concluront sur des pistes d'intervention.

1. Le plein air

Le plein air est un champ en pleine croissance, encore mal enraciné au plan conceptuel et organisationnel. On réclame des orientations aux services publics à son sujet.

L'engouement général des citoyens pour cette catégorie d'activités de loisir est un indice de l'importance qu'il faut lui reconnaître. En conférence, S. Corbeil (2004) rappelait que le plein air avait jadis été l'affaire des « granos », puis de ceux visant l'aventure « extrême ». Aujourd'hui, le plein air est beaucoup plus accessible, populaire et loin d'être marginal.

Mais que font les gens « en plein air » ? Quelles sont leurs activités? Quelle part de leurs loisirs est consacrée aux activités de plein air? Quel est le profil de ceux qui le pratiquent (âge, sexe, etc.)? Où pratiquent-ils ces activités? Comment le plein air est-il organisé ailleurs qu'au Québec? Enfin, quelles sont les différentes définitions utilisées?

Du côté des gestionnaires en loisir, d'autres questions seront abordées. Quels sont les services à mettre en œuvre, les aménagements à mettre en place, le soutien à apporter et les mesures de sécurité à édicter?

Afin de dresser un portrait de la situation et transmettre des informations à jour, l'OQL prévoit diffuser quelques bulletins qui porteront, entre autres, sur :

- les tendances en plein air, à partir de comparaisons entre les États-Unis, le Canada et le Québec
- les pratiques de loisir en plein air : qu'en est-il en 2006?
- les actions gouvernementales pour encadrer la pratique d'activités en plein air
- les intervenants dans l'univers du plein air et leurs mandats respectifs

2. L'organisation du loisir en milieu rural

L'année 2006-07 verra le renouvellement du Pacte rural : il importe d'y inscrire le loisir tenant compte des projets qu'il a suscités, et ce, en dépit du fait que la première édition du Pacte soit malheureusement restée quasi muette sur le sujet. Des expériences importantes sont en cours pour assurer l'accès au loisir à plus de 2 millions de Québécois vivant dans des municipalités qui ne sont pas en mesure d'offrir une gamme variée d'activités et d'infrastructures en loisir qu'il soit sportif, culturel, social, communautaire, etc.

Quelques bulletins seront publiés sur les questions suivantes :

- la description de la situation du loisir rural au Québec
- la place du loisir dans le premier Pacte rural
- quelques exemples de bonnes pratiques de loisir en milieu rural au Canada, ainsi qu'en Europe

3. L'activité physique

Il ne serait pas abusif de dire que l'activité physique est une forme de loisir des plus « tendances ». Non seulement au Québec où des programmes gouvernementaux tels que « Vas-y! » ont vu le jour au cours des dernières années, mais également ailleurs dans le monde. À l'évidence, le gouvernement du Québec fait de cette dimension du loisir une priorité et interpelle le milieu pour qu'il suscite un mode de vie actif. Il importe de documenter les pratiques significatives et les programmes à cet égard pour soutenir les actions qui seront mises en œuvre.

L'OQL présentera quelques textes dans le but d'approfondir le thème et d'ouvrir certaines avenues d'action. Les bulletins prévus porteront sur :

- les pratiques des individus (quelles sont les activités physiques pratiquées au Québec, au Canada, en Amérique, en Europe et ailleurs, selon différentes clientèles)
- les programmes gouvernementaux (municipaux, provinciaux et fédéraux) mis sur pied en soutien à l'activité physique ici, ainsi que l'exemple américain
- l'impact que l'urbanisme peut avoir sur l'activité physique des résidents ou visiteurs d'une ville

Il sera aussi mis à la disposition des membres une liste de liens utiles à utiliser dans ce domaine.

4. Les pratiques professionnelles de mesure de la performance

Dans le contexte politico-administratif et éthique actuel, il est clair que le développement des systèmes de loisir passe par une reddition de compte fondée sur des faits et appuyée sur une méthode rigoureuse. Dans ce domaine, les organisations de loisir en général en sont à leurs premiers balbutiements comparativement aux secteurs de la santé et de l'éducation.

Dans les organisations, l'excellence et la performance sont constamment analysées. De plus en plus, des demandes d'exemples de « bonnes pratiques », une liste de bons coups réalisés ailleurs et sur lesquels on peut prendre exemple sont demandés et recherchés.

Ainsi, quelques bulletins sont prévus afin d'approfondir ces aspects :

- les mesures de performance en loisir
- les bases de données existantes sur les pratiques professionnelles
- le projet *Evidence Based Decision* de la *Canadian Parks and Recreation Association*

5. Le réseautage

La réalité est claire ; l'offre de services en loisir est l'œuvre d'un réseau d'organisations gouvernementales, institutionnelles et civiles ou associatives. De la force de ce réseau dépend la force du loisir public.

Les organisations sont de plus en plus interdépendantes, mais continuent souvent à travailler en silo. Se faisant, elles se coupent d'informations et d'expertise de partenaires susceptibles d'améliorer leur performance.

Deux textes traiteront de ce thème :

- *Réseautage, complémentarité, concertation*
- un portrait des pratiques actuelles d'animation et de développement d'un réseau

6. Les autres thèmes

L'OQL conservera une certaine flexibilité dans son contenu rédactionnel pour l'année 2006-2007. Des bulletins pourront être publiés selon le cours de l'actualité ou les besoins exprimés par nos partenaires, ou encore, pour diversifier le plan initialement prévu en traitant d'un tout autre thème. À cet égard, des pages libres ont été prévues pour insérer ces textes en cours d'année.

L'Observatoire poursuivra donc son mandat de vigie, d'observation et d'information sur tout ce qui concerne le loisir public, mais une veille plus approfondie sera faite sur ces thèmes.

B. AMÉLIORATIONS DE QUELQUES SERVICES

L'Observatoire maintient le cap sur le développement de ses infrastructures pour mieux répondre aux demandes de ses membres. Dans cette perspective, il entend :

- explorer la faisabilité d'un rapport annuel sur l'état du loisir
- faciliter et accélérer la réponse aux questions de nos membres par la création d'un réseau de « Veilleurs de garde »
- développer ses capacités de réception de commandes et établir des contrats de vigie avec différentes organisations

1. Évaluer la faisabilité d'un bilan annuel sur l'état du loisir

Il ne semble y avoir aucun document qui positionne ou qui décrit le loisir, tel que vécu dans les milieux ruraux, dans les institutions de santé, chez les familles à faible revenu, etc. et qui indique les tendances. Dans quelle proportion sont pratiquées les activités de sport, de culture, les activités individuelles, les activités de groupe? Y a-t-il une mutation de la pratique? Bref, comment se porte le loisir?

Comme dans plusieurs autres domaines (culture, économie, etc.), un état de la situation devient essentiel pour établir un bilan qui serve de toile de fond aux décisions stratégiques en matière de loisir. Dans le but d'être diffusé à plus grande échelle, auprès de la population générale, plutôt que de se limiter aux usagers de notre site Web, il faudra envisager une publication écrite à

distribution élargie et rechercher un impact médiatique. L'année 2006-07 devrait permettre de produire une proposition réalisable.

2. Établir un réseau de « Veilleurs de garde »

Régulièrement, des questions sont soumises à l'Observatoire québécois du loisir. Nous pouvons donner suite rapidement à certaines d'entre elles sur la base de notre expertise et de la banque d'informations à laquelle nous avons facilement accès. Par contre, certaines questions requièrent des recherches approfondies et une expertise extérieure.

L'Observatoire en est venu à la conclusion qu'un réseau de très proches collaborateurs serait nécessaire. Un peu comme une équipe multidisciplinaire de médecins « de garde » : un réseau de spécialistes issus de différents domaines, auxquels seraient transférées les questions de nos membres et qui s'engageraient à répondre dans un délai raisonnable. Ce réseau de « Veilleurs de garde » permettra de fournir des réponses de qualité, dans les meilleurs délais, tous sujets confondus.

3. Développer davantage de contrats de vigie

L'OQL entend développer ses services contractuels. Compte tenu des outils de vigie mis sur pied par l'Observatoire québécois du loisir, il est possible d'assurer des mandats de vigie provenant du milieu professionnel, municipal ou encore de la recherche.

En effet, si un organisme veut connaître l'état des pratiques dans son domaine, que ce soit en administration publique, en gestion de ressources humaines, en programmation d'activités ou encore en planification d'équipements de loisir, les instruments de l'OQL sont disponibles et des ententes peuvent être conclues.

CONCLUSION

Les échanges entre l'Observatoire québécois du loisir et ses membres sont d'une importance capitale. Ils nous permettent de réagir, de se réajuster, mais surtout, de répondre à vos besoins. N'oubliez pas que l'Observatoire *veille pour vous!*

RÉFÉRENCE

Corbeil, S. (2004). *La « buisness » du plein air*. Présentation faite au *Gueuleton touristique* du 14 septembre 2004. Chaire de tourisme de l'UQAM.